

- **ÉTATS FINANCIERS**
- **EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**
- **RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

POUR L'ANNÉE 2025

Table des matières

1. ÉTATS FINANCIERS 2025.....	2
1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM	2
1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF	3
1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF	4
1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2025	5
1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2025 (MÉTHODE INDIRECTE).....	6
1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2025	7
1.7 PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS	8
1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables	8
1.7.2 Principes comptables	8
1.7.3 Base de préparation	8
1.7.4 État de la situation financière	9
1.7.5 Compte de résultat	10
1.7.6 Actifs et passifs éventuels	11
1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
1.8.1 Actif immobilisé	12
1.8.2 Préfinancement à long terme	15
1.8.3 Stocks.....	15
1.8.4 Préfinancement à court terme	15
1.8.5 Créances à court terme.....	16
1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
1.8.7 Capital	17
1.8.8 Autres dettes à long terme	17
1.8.9 Dettes à court terme.....	18
1.8.10 Actif éventuel.....	19
1.8.11 Autres informations importantes	20
1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO ..	20
1.8.13 Événements postérieurs à la date de clôture.....	20
1.8.14 Instruments financiers: informations et gestion des risques	20
1.8.14.1 Risque de crédit	21
1.8.14.2 Risque de marché	21
1.8.14.2.1 Risque de change	21
1.8.14.2.2 Risque de taux d'intérêt	21
1.8.14.2.3 Risque de liquidité.....	21
1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT	22
1.9.1 Recettes	22
1.9.2 Dépenses	23
1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....	23
2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025.....	24
2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG).....	24
2.1.1 Exécution budgétaire 2025 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit	25
2.1.2 Exécution budgétaire 2025 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit	26
2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2025	31
2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2025.....	33
2.2.1 Postes statutaires.....	33
2.2.2 Postes non statutaires.....	33
3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2025	34
3.1 FONDS C1	34
3.2 FONDS R0	36
3.3 FONDS C8	42
3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)	43

1. ÉTATS FINANCIERS 2025

Article 98 du règlement financier de l'AESM

1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM

CERTIFICATION DES COMPTES

Je reconnais être responsable de la préparation et de la présentation des comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre (RFC)¹ et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour l'exercice 2025 ont été préparés conformément aux dispositions du titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, telles qu'elles doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime ainsi que l'exécution du budget. Sur la base de ces informations et des vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai obtenu l'assurance raisonnable que les comptes présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de l'Agence européenne pour la sécurité maritime.

Fait à Lisbonne, le 26 mai 2026



Katalin Duarte
Comptable de
l'Agence européenne pour la sécurité maritime

¹ RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/715 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2018 portant règlement financier-cadre des organismes créés en vertu du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et du traité Euratom et visés à l'article 70 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil.

1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF

1	2	4	5	6
Compte de consolidation		31.12.2025	31.12.2024	Variation
	ACTIF			
	A. VALEURS IMMOBILISÉES			
210000	Actifs incorporels	18 664 304,25	18 405 121,48	259 182,77
200000	Immobilisations corporelles	10 895 391,81	15 195 145,81	-4 300 754,00
221000	Terrains et immeubles	64 413,00	77 362,00	-12 949,00
230000	Installations de production	7 584 749,00	10 995 107,00	-3 410 358,00
241000	Matériel informatique	493 361,00	825 327,00	-331 966,00
240000	Mobilier et parc automobile	309 409,81	272 609,81	36 800,00
242000	Autres aménagements	2 173 459,00	3 025 740,00	-852 281,00
244000	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
299000	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	0,00
299000	Préfinancement à long terme	290 136,00	290 136,00	-
292000	Créances à long terme	-	-	-
	TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES	29 849 832,06	33 891 403,29	-4 041 571,23
	B. ACTIFS À COURT TERME			
310000	Stocks	4 445 313,85	4 446 571,09	-1 257,24
405000	Préfinancement à court terme	1 417 029,72	1 417 029,72	1 011 905,79
405000	Préfinancement à court terme	1 417 029,72	405 123,93	1 011 905,79
405000	Préfinancement à court terme auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
400000	Créances à court terme	3 003 150,70	3 012 806,74	-9 656,04
401000	Créances courantes	1 280 010,45	826 460,07	453 550,38
410900	Créances diverses	20 662,00	54 121,14	-33 459,14
490000	Divers	1 702 478,25	2 132 225,53	-429 747,28
490010	Produits à recevoir	176 461,22	5 006,39	171 454,83
490011	Charges reportées	1 326 017,03	2 127 219,14	-801 202,11
490090	Produits à recevoir auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
490091	Charges reportées auprès d'entités UE consolidées	200 000,00	-	200 000,00
400009	Créances à court terme auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
500000	Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 282 093,49	31 282 093,49	-175 821,29
		40 147 587,76	39 322 416,54	825 171,22
	TOTAL	69 997 419,82	73 213 819,83	-3 216 400,01

1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF

1		2	4	5	6
Compte de consolidation			31.12.2025	31.12.2024	Variation
	PASSIF				
	A. Actif net		37 456 807,73	40 136 396,04	-2 679 588,31
140000	Excédents/déficits accumulés		40 136 396,04	40 908 918,03	-772 521,99
141000	Résultat économique de l'exercice - profits+/-pertes-		-2 679.588.31	-772 521,99	-1 907 066,32
	B. Intérêts minoritaires				
	C. PASSIF NON COURANT		82 618,09	82 618,09	-
161000	Avantages du personnel		-	-	-
163000	Provisions pour risques et charges		-	-	-
172000	Autres dettes à long terme		82 618,09	82 618,09	-
172100		Autres dettes à long terme	82 618,09	82 618,09	-
172009		Autres dettes à long terme auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
172020		Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	-	-	-
172029		Autres dettes à long terme provenant d'entités UE consolidées	-	-	-
	TOTAL A+B+C		37 539 425,82	40 219 014,13	-2 679 588,31
	D. PASSIFS À COURT TERME		32 457 994,00	32 994 805,70	-536 811,70
483000	Provisions pour risques et charges		-	-	-
440000	Comptes montants dus		32 457 994,00	32 994 805,70	-536 811,70
441000		Dettes à court terme	1 032 619,97	44 627,01	987 992,96
442000		Dettes à long terme échéant en cours d'exercice	-	-	-
443000		Dettes diverses	217 450,61	13 123,31	204 327,30
491000		Divers	5 085 331,05	5 674 496,17	-589 165,12
491010		Charges à payer	5 084 039,30	5 622 183,77	-538 144,47
491011		Produits constatés d'avance	1 291,75	52 312,40	-51 020,65
491012		Autre	-	-	-
491090		Charges à payer auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
491091		Crédit reporté auprès d'entités UE consolidées	-	-	-
440009		Montants dus à des entités UE consolidées	26 122 592,37	27 262 559,21	-1 139 966,84
440019		Préfinancement perçu d'entités UE consolidées	26 122 592,37	27 262 559,21	-1 139 966,84
440029		Autres montants dus à des entités UE consolidées			
	TOTAL D. PASSIF COURANT		32 457 994,00	32 994 805,70	-536 811,70
	TOTAL		69 997 419,82	73 213 819,83	-3 216 400,01

1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2025

Compte de consolidation		2025	2024	Variation
706199	Fonds transférés par la Commission vers d'autres institutions	-	-	-
740100	Contributions des pays de l'AELE membres de l'EEE	-	-	-
743000	Recouvrement de dépenses	-	-	-
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	-	-	-
745000	Autres recettes de fonctionnement	126 947 525,00	115 742 162,77	11 205 362,23
777777	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	126 947 525,00	115 742 162,77	11 205 362,23
610000	Dépenses administratives	- 60 585 968,80	- 52 952 038,76	- 7 633 930,04
620100	Ensemble des dépenses de personnel	- 35 307 306,50	- 32 570 499,91	- 2 736 806,59
630100	Dépenses liées aux immobilisations	- 8 194 524,45	- 7 775 738,33	- 418 786,12
611000	Autres dépenses administratives	- 17 084 137,85	- 12 605 800,52	- 4 478 337,33
600000	Dépenses opérationnelles	- 69 038 671,79	- 63 558 481,83	- 5 480 189,96
606000	Autres dépenses opérationnelles	- 69 038 671,79	- 63 558 481,83	- 5 480 189,96
666666	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 129 624 640,59	- 116 510 520,59	- 13 114 120,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	- 2 677 115,59	- 768 357,82	- 1 908 757,77
750000	Recettes financières		-	-
650000	Dépenses financières	- 2 472,72	- 4 164,17	1 691,45
680000	Mouvements des pensions (- charges, + produits)			-
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS HORS EXPLOITATION	- 2 472,72	- 4 164,17	1 691,45
				-
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	- 2 679 588,31	-772 521,99	- 1 907 066,32
790000	Gains extraordinaires (+)			-
690000	Pertes extraordinaires (-)			-
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES	-	-	-
				-
	RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	- 2 679 588,31	-772 521,99	- 1 907 066,32

1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2025 (MÉTHODE INDIRECTE)

	2025	2024
Flux de trésorerie des activités ordinaires		
Excédent/(déficit) des activités ordinaires	-2 679 588,31	-772 521,99
Activités opérationnelles		
Ajustements		
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	3 711 621,15	2 661 074,26
Dépréciation (immobilisations corporelles) +	4 117 377,56	5 042 471,17
Augmentation/(diminution) de provisions pour risques et charges		
Augmentation/(diminution) d'une réduction de valeur des dettes douteuses		
(Augmentation)/diminution du stock	1 257,24	12 540,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à long terme		
(Augmentation)/diminution du préfinancement à court terme	-1 011 905,79	1 143 717,58
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à long terme		
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à court terme	-9 656,04	-616 683,61
(Augmentation)/diminution des créances liées à des entités UE consolidées		
Augmentation/(diminution) d'autres dettes à long terme		
Augmentation/(diminution) des montants dus, des charges à payer et des produits constatés d'avance	987 992,96	-244 127,84
(Augmentation)/diminution des dettes associées aux entités UE consolidées	-1 139 966,84	5 791 628,37
Autres mouvements hors trésorerie		72 192,90
Flux de trésorerie nets provenant d'activités de fonctionnement	3 977 131,93	13 090 290,84
Flux de trésorerie sur investissements		
Augmentation d'immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-4 152 953,22	-7 143 126,25
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)		
Flux de trésorerie nets sur investissements	-4 152 953,22	-7 143 126,25
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-175 821,29	5 947 164,59
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	31 457 914,78	25 510 750,19
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	31 282 093,49	31 457 914,78

1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2025

Actif net	Réserves		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
	Réserve de juste valeur	Autres réserves			
Solde au 31 décembre 2024	0,00	0,00	40 908 918,03	-772 521,99	40 136 396,04
Changements de méthodes comptables 1)					
Solde au 1^{er} janvier 2025	0,00	0,00	40 908 918,03	-772 521,99	40 136 396,04
Autres 2)					
Variations de la juste valeur					
Variations de la réserve du Fonds de garantie					
Allocation du résultat économique précédent			-772 521,99	772 521,99	
Montants alloués aux États membres					
Résultat économique de l'exercice				-2 679 588,31	-2 679 588,31
Solde au 31 décembre 2025			40 136 396,04	-2 679 588,31	37 456 807,73

1.7 PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables

Les états financiers de l'AESM pour 2025 ont été élaborés sur la base des documents suivants:

- le règlement fondateur de l'AESM (règlement n° 1406/2002/CE modifié);
- le règlement financier de l'AESM (tel qu'adopté le 25 juillet 2019);
- la décision n° 2009/30 de l'AESM sur les règles d'inventaire (sur la base des règlements et des lignes directrices de la Commission applicables en la matière);
- les «lignes directrices comptables» telles que fournies par le comptable de la Commission ainsi que les instructions de clôture pour 2025.

Conformément à l'article 98 du règlement financier de l'AESM, l'AESM élabore ses états financiers sur la base des règles de la comptabilité d'exercice, qui découlent des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ou, par défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS).

Ces normes comptables, adoptées par le comptable de la Commission, doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union européenne qui relèvent dans le champ d'application de la consolidation, afin d'établir un ensemble de règles uniformes en matière de comptabilité, d'évaluation et de présentation des comptes en vue d'harmoniser le processus d'établissement des états financiers et de consolidation. Ces comptabilités sont tenues par année civile en EUR.

1.7.2 Principes comptables

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à tout un éventail d'utilisateurs.

Les considérations générales (ou principes comptables) à suivre lors de la préparation des états financiers sont décrits dans la règle comptable n° 2 de l'UE et sont identiques à ceux décrits dans l'IPSAS 1, à savoir: présentation fidèle, comptabilité d'exercice, continuité des activités, cohérence de la présentation, agrégation des données, compensation et comparabilité des informations.

L'établissement des états financiers conformément aux principes susmentionnés nécessite que la direction effectue des estimations affectant les montants enregistrés de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultat, ainsi que les informations sur les actifs et passifs éventuels.

1.7.3 Base de préparation

a) Monnaies et base de conversion

Les états financiers sont présentés en euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Union européenne.

b) Transactions et soldes

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros sur la base des taux de change en vigueur aux dates des transactions concernées. Les gains et pertes de change liés au règlement de transactions en devises étrangères et à la conversion, aux taux de change de fin d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont portés au compte de résultat économique.

c) Utilisation d'estimations

Conformément aux IPSAS et aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers incluent nécessairement des montants basés sur des estimations et des hypothèses formulées par le management sur la base des informations les plus fiables dont il dispose. Les principales estimations portent notamment sur les montants des provisions, le risque financier lié aux créances à percevoir, les produits à recevoir et les charges à payer, les actifs et passifs éventuels et le degré de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les changements d'estimations sont pris en compte sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

1.7.4 État de la situation financière

a) Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques qui ont été acquises sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur. Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'Union européenne sont satisfaits. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables à la création, la production et la préparation des actifs afin qu'ils soient opérationnels selon le mode de fonctionnement envisagé par la direction. Les coûts liés aux activités de recherche, les coûts de développement et d'entretien non capitalisables sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

b) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs ou le potentiel de service associés à cet actif iront à l'AESM et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Puisque l'AESM ne recourt pas à l'emprunt pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles, elle ne supporte pas de charges d'emprunt sur ces acquisitions.

Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit:

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Type d'actif	Taux linéaire d'amortissement
Immeubles	4 %
Installations, machines et équipements	10 % à 25 %
Mobilier	10 % à 25 %
Installations et accessoires	10 % à 25 %
Parc automobile	25 %
Matériel informatique	25 %
Autres immobilisations corporelles	10 % à 25 %

c) Préfinancements

Un préfinancement est un paiement destiné à fournir une avance au bénéficiaire, c'est-à-dire un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période définie dans la convention de préfinancement spécifique. Le fonds de trésorerie (ou l'avance) est remboursé ou utilisé aux fins pour lesquelles il a été fourni pendant la période définie dans la convention. Si le bénéficiaire n'encourt pas de dépenses éligibles, il est dans l'obligation de restituer le préfinancement à l'Union européenne. Le montant du préfinancement est apuré (en tout ou en partie) à mesure de l'acceptation des coûts éligibles et des remboursements éventuels, et ce montant est passé en charges.

d) Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'AESM ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable. La dépréciation est portée au compte de résultat. Une dépréciation générale, sur la base de l'expérience antérieure, est également comptabilisée pour les ordres de recouvrement non exécutés qui ne font pas déjà l'objet d'une dépréciation spécifique.

e) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers et se définissent comme des actifs courants. Ils comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires à vue.

f) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque l'AESM supporte une obligation actuelle vis-à-vis de tiers (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour des pertes opérationnelles futures. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsque la provision comprend un grand nombre d'éléments, l'obligation est estimée en pondérant tous les résultats possibles en fonction de leur probabilité (méthode de la «valeur attendue»).

g) Comptes montants dus

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Union européenne et acceptés par celle-ci.

h) Charges à payer/produits à recevoir et charges et crédits à reporter

Dans le cadre des règles comptables de l'Union européenne, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base d'un montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par le comptable, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. En fin d'exercice, lorsqu'une facture n'a pas été envoyée alors que le service a été rendu ou les biens livrés à l'AESM, ou qu'il existe un accord contractuel, un montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu ou que les biens n'ont pas encore été livrés, le crédit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

1.7.5 Compte de résultat

a) Recettes

- Recettes issues des opérations sans contrepartie directe

Elles constituent la grande majorité des recettes de l'AESM et comprennent essentiellement la subvention payée par la DG MOVE et les aides perçues de la DG DEFIS, de la DG NEAR, de la DG MARE et de Frontex.

- Recettes issues des opérations avec contrepartie directe

Le produit de la vente de biens et services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation du produit d'une transaction impliquant la fourniture de services s'effectue en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

Les principales recettes issues des opérations avec contrepartie directe de l'AESM comprennent les taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT, les produits liés au projet Equasis et les divers services fournis à d'autres agences.

b) Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'AESM. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.

Lorsqu'une demande de paiement ou une déclaration de dépenses satisfaisant aux critères de comptabilisation est reçue, elle est comptabilisée en charges à concurrence du montant éligible. En fin d'exercice, les dépenses éligibles encourues dues aux bénéficiaires mais non encore déclarées sont estimées et comptabilisées en charges à payer.

1.7.6 Actifs et passifs éventuels

a) Actif éventuel

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Union européenne. Une information sur un actif éventuel est fournie lorsque l'entrée d'avantages économiques ou un potentiel de service est probable.

b) Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'AESM, ou une obligation actuelle résultant d'événements passés mais non comptabilisée, soit parce qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler l'obligation, soit dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite pour le montant de l'obligation.

1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

1.8.1 Actif immobilisé

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations incorporelles en 2025:

2025		Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute comptable au 01.01.2025	+	20 320 581,18	13 797 053,48	34 117 634,66
Ajouts	+	162 285,89	3 808 518,03	3 970 803,92
Produits de cessions	-	-46 543,54		-46 543,54
Transferts entre lignes	+/-	14 415 132,26	-14 415 132,26	0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2025		34 851 455,79	3 190 439,25	38 041 895,04
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2025	-	-15 712 513,18		-15 712 513,18
Amortissements	-	-3 711 621,15		-3 711 621,15
Reprises d'amortissements	+			0,00
Produits de cessions	+	46 543,54		46 543,54
Moins-values (2)	-			0,00
Reprises de moins-values	+			0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2025		-19 377 590,79		-19 377 590,79
Valeur nette comptable au 31.12.2025		15 473 865,00	3 190 439,25	18 664 304,25

Coût non capitalisé		Coût de recherche	Coût de développement non capitalisé
Coût de l'année			1 265 356,07

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP. Comme l'exige la règle n° 6 de la Commission européenne, les immobilisations incorporelles en cours ont été enregistrées à compter de janvier 2010. Tous les projets débutant après le 1.1.2010. et présentant une valeur estimative supérieure à 250 000 EUR (coût total) ont été intégrés dans le compte 214000.

Divulgateion:

Au cours de l'année en cours, l'AESM a procédé à une réévaluation des immobilisations incorporelles en cours, dans le cadre du processus de clôture des états financiers, dans le but d'évaluer leur état d'achèvement et leur disponibilité pour utilisation.

À l'issue de cette réévaluation, il a été conclu que certains projets, précédemment classés en tant qu'immobilisations incorporelles en cours, avaient été achevés au cours de l'exercice écoulé et étaient prêts à être utilisés; c'est pourquoi ils ont été activés.

Le montant total reclassé des immobilisations incorporelles en cours vers les immobilisations incorporelles s'est élevé à 14 415 132,26 EUR, ce qui correspond essentiellement à des projets développés en interne.

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations corporelles en 2025:

2025		Immeubles	Installations, machines et outillage	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Autres aménagements	Total
Valeur brute comptable au 01.01.2025	+	180 534,31	63 123 503,57	6 907 604,76	850 829,60	12 202 615,02	83 265 087,26
Ajouts de l'année	+		11 940,00		75 639,17	94 570,13	182 149,30
Produits de cessions	-		-812 241,00	-1 797 105,98	-33 027,00	-998 431,94	-3 640 805,92
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-		198 033,00				198 033,00
Valeur brute comptable au 31.12.2025		180 534,31	62 521 235,57	5 110 498,78	893 441,77	11 298 753,21	80 004 463,64
Cumul des amortissements et moins-values au 01.01.2025	-	-103 172,31	-52 128 396,57	-6 082 277,76	-578 219,79	-9 176 875,02	-68 068 941,45
Amortissement de l'exercice N	-	-12 949,00	-3 152 298,00	-331 966,00	-38 839,17	-666 219,13	-4 202 271,30
Reprises de dépréciations	+						0,00
Produits de cessions	+		812 241,00	1 797 105,98	33 027,00	717 799,94	3 360 173,92
Moins-values (1)	-						0,00
Reprises de moins-values	+						0,00
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-		-198 033,00				-198 033,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2025		-116 121,31	-54 666 486,57	-4 617 137,78	-584 031,96	-9 125 294,21	-69 109 071,83
Valeur nette comptable au 31.12.2025		64 413,00	7 854 749,00	493 361,00	309 409,81	2 173 459,00	10 895 391,81

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

(1) fait référence à la post-capitalisation d'un actif et à son amortissement des années précédentes.

1.8.2 Préfinancement à long terme

Compte		31.12.2025	31.12.2024
299290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	290 136,00	290 136,00
299000	Total	290 136,00	290 136,00

Le montant de 290 136,00 EUR concerne le préfinancement alloué par l'AESM au projet Equasis (actuellement hébergé par l'AESM). Ce montant, initialement enregistré en tant qu'actif éventuel fin 2009, a été requalifié en tant que préfinancement à long terme alloué après la reconnaissance officielle de cette dette par le conseil d'administration d'Equasis.

1.8.3 Stocks

Compte		31.12.2025		
		Total brut	Réduction de valeur (-)	Valeur nette
310500	Mesures de lutte contre la pollution - dispersants/produits chimiques	4 446 571,09	-1 257,24	4 445 313,85
292000	Total	4 446 571,09	-1 257,24	4 445 313,85

1.8.4 Préfinancement à court terme

Compte	Préfinancement sans intérêts pour l'entité UE < 1 an	31.12.2025	31.12.2024
405290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	1 417 029,72	405 123,93
405297	Charges à payer sur PF tierces parties - Mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission		
405000	Total	1 417 029,72	405 123,93

Ces préfinancements sont principalement liés à des activités opérationnelles.

1.8.5 Créances à court terme

Créances courantes	31.12.2025			31.12.2024		
Créances de	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette
Clients	155 646,21		155 646,21	10 684,12		10 684,12
États membres	1 106 114,22		1 106 114,22	806 036,38		806 036,38
AELE	2 040,22		2 040,22	2 323,51		2 323,51
Pays tiers	16 209,80		16 209,80	7 416,06		7 416,06
Autres créances courantes (1)						
Total	1 280 010,45	0,00	1 280 010,45	826 460,07	0,00	826 460,07

Le montant initial de toutes les créances à percevoir est reporté, déduction faite du montant des moins-values, lorsqu'il est évident que l'Agence ne sera pas en mesure de percevoir la totalité des montants dus au regard des créances initiales. Cette analyse est effectuée sur la base des soldes en fin d'exercice tels qu'ils apparaissent au moment de la préparation des états financiers. Aucun montant de réduction n'est imputé au compte de résultat économique.

Les créances courantes auprès des États membres correspondent à la TVA à récupérer (Portugal) et les créances courantes auprès des pays tiers sont principalement liées aux taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT.

Créances diverses

Les créances diverses (compte: 410900) s'élèvent à un total de **20 662,00 EUR** et se composent de:

Créances diverses	31.12.2025			31.12.2024		
Personnel	20 662,00		20 662,00	54 121,14		54 121,14
Autres (2)						
Total	20 662,00		20 662,00	54 121,14		54 121,14

Autres - comptes de régularisation actif et passif

Les autres comptes de régularisation actif et passif d'un montant total de **1 702 478,25 EUR** en fin d'exercice se composaient de:

1 526 017,03 EUR (charges différées telles que les frais de maintenance logicielle payés d'avance, les factures réglées relatives au loyer du premier trimestre 2026, etc.) et 176 461,22 EUR (produits à recevoir LRIT).

1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Encaisse non affectée:		31 457 914,78
Comptes courants (comptes bancaires)	31 282 093,49	31 433 981,88
Régies d'avances	31 258 644,61	23 932,90
Total	31 282 093,49	31 457 914,78

La trésorerie ne concerne que l'actif disponible du fait qu'il n'y a pas d'autres équivalents de trésorerie ni de placements liquides à enregistrer. Actuellement, le compte bancaire principal de l'Agence pour tous les paiements et tous les revenus liés à la subvention de la CE et aux recettes affectées se trouve chez ING Belgique depuis septembre 2026. Trois régies d'avances sont également organisées au moyen de comptes bancaires ouverts auprès de Novo Banco Portugal, et un compte bancaire est resté ouvert chez ING pour des paiements occasionnels, principalement en dehors de l'UE.

Le compte principal au Crédit Agricole et Copernicus restent ouverts pendant une durée limitée.

1.8.7 Capital

Le capital de l'AESM est diminué du résultat économique négatif de l'année 2025 (**2 679 588,31 EUR**) et s'établit à **37 456 807,73 EUR**.

1.8.8 Autres dettes à long terme

Ce compte est composé de **82 618,09 EUR** liés aux dépôts à long terme LRIT.

1.8.9 Dettes à court terme

Les créances courantes atteignent la somme de **1 032 619,97 EUR** et se composent de:

Dettes à court terme	31.12.2025	31.12.2024
Vendeurs	1 032 619,97	44 627,01
États membres		
AELE		
Pays tiers		
Autres (1)		
Total	1 032 619,97	44 627,01

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Agence et acceptés par celle-ci.

Créditeurs divers

Dettes diverses	31.12.2025	31.12.2024
Personnel		
Autres (2)	217 450,00	13 123,31
Total	217 450,00	13 123,31

La ligne Autres (2) se compose de:

(2) Veuillez préciser les «Autres créditeurs divers»:	31.12.2025	31.12.2024
Préfinancement reçu < 1 an	-10 343,17	-5 336,78
Actifs ABAC – produit reçu		
Paielements à renvoyer	6 271,64	18 460,09
ONSS & autres	221 522,14	
Total	217 450,00	13 123,31

Les comptes de régularisation actif et passif s'élèvent au total à **5 085 331,05 EUR** et représentent principalement des factures à recevoir en 2026 pour des services rendus ou des produits livrés en 2025 (charges à payer: 4 365 795,72 EUR) et des congés non pris du personnel au 31/12/2025 (718 243,58 EUR).

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Charges à payer	5 084 039,30	5 674 496,17
Congés annuels non pris *	718 243,58	874 937,33
Autres charges à payer	4 365 795,72	4 799 558,84
Produits constatés d'avance	1 291,75	0,00
Total	5 085 331,05	5 674 496,17

Conformément à la règle comptable communautaire n° 10 et au chapitre 19 des IPSAS 19 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les comptes de régularisation permettent d'enregistrer les montants dus pour des services rendus ou des produits livrés, mais qui restent impayés, n'ont pas été facturés ou officiellement convenus avec le fournisseur, y compris les sommes dues aux employés (notamment les arriérés de congés payés). Les

comptes de régularisation sont établis sur la base des estimations des ordonnateurs (évaluation basée sur la partie des reports imputables à 2025-2026).

Conformément à la règle comptable communautaire n° 12, une dette due pour congé non pris (cumulant les absences compensées) en fin d'exercice a été intégrée dans l'état de la situation financière à la ligne Passif courant (créances courantes).

Les préfinancements restants reçus d'entités consolidées de la CE après déduction de la consommation de l'année et des charges à payer correspondantes se sont élevés à **26 122 592,37 EUR** et se composent de:

Préfinancements à court terme	Montant brut en 2025	Apurés au moyen de comptes de régularisation en 2024	Apurés au moyen de comptes de régularisation en 2025	Montant net au 31/12/2025	Montant brut en 2024	Apurés au moyen de comptes de régularisation en 20242	Montant net au 31/12/2024	Montant net au 31/12/2023
DG MOVE – résultat de l'exercice	102 227 347,28		100 427 702,03	1 799 645,25			1 292 665,29	596 578,28
DG MOVE – préfinancement perçu	1 650 000,00	596 744,17	661 654,01	391 601,82	1 650 000,00	596 744,17	1 053 255,83	1 650 000,00
DG DEFIS – préfinancement perçu	57 594 000,00	34 887 785,43	11 210 555,81	11 495 658,76	37 743 000,00	27 047 785,43	10 695 214,57	9 635 215,46
DG MARE – préfinancement perçu	5 562 586,00	677 333,01	1 578 785,38	3 306 467,61	5 562 586,00	677 333,01	4 885 252,99	1 593 308,51
DG NEAR – préfinancement perçu					8 260 000,00	3 302 994,75	4 957 005,25	5 258 615,01
DG ENEST – préfinancement perçu	4 260 000,00	1 300 569,08	1 467 859,46	1 491 571,46				
DG MENA – préfinancement perçu	8 000 000,00	2 002 425,67	1 674 154,29	4 323 420,04				
DG CLIMA – préfinancement perçu	3 242 287,25	1 725 035,34	1 044 162,31	473 089,60	2 375 828,00	1 725 035,34	650 792,66	474 811,92
DG SANTE – préfinancement perçu	100 000,00	40 425,00	2 088,14	57 486,86	100 000,00	40 425,00	59 575,00	74 090,00
DG ENV – préfinancement perçu	300 000,00	0,00	6 248,38	293 751,62	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00
EUROSTAT	30 000,00	0,00	4 303,75	25 696,25	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
FRONTEX	9 281 154,87	5 606 517,71	7 133 376,35	2 147 778,52	8 778 750,00	5 606 517,71	3 172 232,29	1 851 474,81
AACP	991 626,00	870 860,36	675 201,42	316 424,58	1 037 079,42	870 860,36	166 219,06	336 836,85
Total	193 239 001,40	47 707 695,77	125 886 091,33	26 122 592,37	65 837 243,42	39 867 695,77	25 969 547,65	20 874 352,56

1.8.10 Actif éventuel

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Garanties reçues		
Garanties reçues dans le cadre de préfinancements *	-1 528 600,81	-447 968,04
Garanties de bonne fin	-391 296,25	-401 285,36
a) Autres garanties		
b) Autres actifs éventuels		
TOTAL	-1 919 897,06	-849 253,40

Ces montants se rapportent à la garantie opérationnelle liée au paiement du préfinancement.

1.8.11 Autres informations importantes

Compte	Autres informations importantes	31.12.2025	31.12.2024
904200	RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	49 965 147,85	52 366 112,46
904370	Engagement contractuel (pour lequel aucun engagement budgétaire n'a encore été effectué)	12 465,86	
904400	Contributions aux organismes concernés		
904100	Engagements non utilisés		
904500	Engagements au titre de contrats de location simple	2 567 558,00	2 269 068,52
904000	Total	52 545 171,71	54 635 180,98

Le RAL est le montant engagé au cours de l'exercice reporté à 2026. Les engagements sur contrat de location font référence aux contrats de location à long terme pour les locaux de l'AESM.

1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO

Tous les calculs des traitements indiquant les dépenses salariales totales comprises dans le compte de résultat de l'Agence sont externalisés auprès de l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également dénommé PMO), qui est un office central de la Commission européenne.

Le PMO a pour mission de gérer les droits financiers du personnel permanent, temporaire et contractuel travaillant à la Commission ainsi que de calculer et de payer ses traitements et autres droits financiers. Il assure également ces services pour d'autres institutions et agences de l'UE. Le PMO est aussi chargé de gérer la caisse de maladie des institutions, conjointement avec le traitement et le paiement des demandes de remboursement émanant des membres du personnel. Il gère en outre la caisse des pensions et paie les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO fait l'objet d'un audit de la part de la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant le calcul des dépenses salariales. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel de paie utilisé pour la comptabilité des dépenses salariales. Elle n'est pas responsable du calcul des dépenses salariales effectué par le PMO.

1.8.13 Événements postérieurs à la date de clôture

À la date de transmission des présents comptes, ceux-ci ne font état d'aucune incidence financière liée à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

Conformément à la règle comptable de l'UE n° 19 (Événements survenant après la date de clôture), la guerre en Ukraine, qui a commencé en février 2022, est un événement qui ne nécessite aucun ajustement des chiffres présentés dans ces états financiers au 31 décembre 2025. Par ailleurs, pour les périodes comptables ultérieures, cet événement ne devrait pas avoir d'incidence sur la comptabilisation et l'évaluation par l'AESM de ses actifs et passifs au bilan, ni sur certaines charges et produits comptabilisés dans l'état de la performance financière, l'AESM n'étant exposée à aucun actif, passif, produit ou charge susceptible d'être affecté par cet événement postérieur à la date de clôture.

Aucun événement, autre que ceux mentionnés ci-dessus, qu'il soit susceptible ou non de donner lieu à un ajustement, n'a été enregistré entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des présents états financiers, qui aurait nécessité un ajustement ou une mention dans l'annexe aux états financiers.

1.8.14 Instruments financiers: informations et gestion des risques

Conformément à la règle comptable de l'UE n° 11, l'AESM publie des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers auxquels l'AESM est exposée à la fin de la période de référence, ainsi que la manière dont l'AESM gère ces risques.

L'AESM ne dispose d'aucune créance sur les opérations avec contrepartie directe. Les instruments financiers de l'AESM sont composés d'instruments «classiques»: les liquidités auprès des banques, les créances courantes et

les dettes qui sont présentées dans l'état de la situation financière et sont détaillées dans les rubriques «Créances à court terme», «Trésorerie et équivalents de trésorerie» et «Comptes montants dus».

1.8.14.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La principale source de financement de l'AESM provient du budget de l'Union européenne. Les autres créances ne sont pas significatives en termes monétaires et sont peu susceptibles de faire l'objet d'une défaillance.

Les liquidités détenues en banque sont déposées auprès de notre banque locale, Novo Banco, située au Portugal, et le compte bancaire principal est un compte ING Belgique situé à Bruxelles.

1.8.14.2 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur ou des trésoreries futures d'un instrument financier en raison de modifications des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix. L'AESM n'est pas exposée à d'autres risques.

1.8.14.2.1 Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

L'AESM n'est exposée à aucun risque de change; l'ensemble de ses actifs financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et de ses passifs sont libellés en euros. Lorsque des recettes diverses sont perçues dans des devises autres que l'euro, elles sont converties en euros et transférées sur des comptes libellés en euros.

1.8.14.2.2 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'AESM n'a pas de prêts ni de découverts et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt. Des intérêts sont toutefois calculés sur les soldes détenus par l'AESM sur ses différents comptes bancaires. Les intérêts perçus sur les comptes bancaires de l'AESM reflètent les taux d'intérêt du marché, qui sont indiqués dans le compte de résultat.

1.8.14.2.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Les crédits d'engagement et de paiement de l'AESM sont approuvés par son conseil d'administration et mis à disposition par la Commission européenne.

1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.9.1 Recettes

Recettes d'exploitation	2025	2024
Recettes provenant du fonctionnement administratif		
Personnel		
Recettes liées aux immobilisations		
Autres recettes administratives		
Autre		
Recettes administratives provenant d'entités UE consolidées		
Autres revenus d'exploitation	126 947 525,00	115 742 162,77
Ajustements des provisions		
Bénéfices réalisés sur le taux de change	2 210,42	8 960,88
Divers	126 945 314,58	115 733 201,89
Divers	1 728 738,91	1 306 843,11
Recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées (2)	125 216 575,67	114 426 358,78
Subvention de l'Union européenne	125 216 575,67	114 426 358,78
Autres recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées		
Total	126 947 525,00	115 742 162,77

La subvention de l'UE contient les recettes liées aux subventions perçues de la DG MOVE et aux projets financés soit par la CE, soit par d'autres agences de l'UE (principalement FRONTEX).

Les recettes totales ont augmenté (+9,68 %) à la suite de l'augmentation de la subvention de l'UE.

1.9.2 Dépenses

Compte		2025	2024
610000	Dépenses administratives	60 585 968,80	52 952 038,76
620100	Ensemble des dépenses de personnel	35 307 306,50	32 570 499,91
620100	Dépenses de personnel	35 307 306,50	32 570 499,91
620109	Dépenses de personnel auprès d'entités consolidées		
630100	Dépenses liées aux immobilisations	8 194 524,45	7 775 738,33
611000	Autres dépenses administratives	17 084 137,85	12 605 800,52
611100	Terrains et immeubles	3 479 619,59	3 222 758,23
611109	Terrains et immeubles auprès d'entités consolidées		
611900	Ensemble des autres dépenses	13 604 518,26	9 383 042,29
611910	Divers	13 604 518,26	9 383 042,29
611919	Dépenses administratives auprès d'entités consolidées		
600000	Dépenses opérationnelles	69 038 671,79	63 558 481,83
606000	Autres dépenses opérationnelles	69 038 671,79	63 558 481,83
630000	Provisions pour risques et charges		
640000	Pertes de change		8 750,46
606900	Autres dépenses opérationnelles	69 038 671,79	63 549 731,37
606910	Divers	69 038 671,79	63 549 731,37
606919	Autres – Entités consolidées		
666666	Total	129 624 640,59	116 510 520,59

Globalement, les dépenses ont augmenté de 11,11 % entre 2024 et 2025, en raison de l'augmentation des dépenses opérationnelles.

1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

			Prêts à des parties liées	
Description du grade le plus élevé	Grade	Nombre de personnes possédant ce grade	Montant nominal	Montant restant dû au 31 décembre
Directeur exécutif	AD 15	1	-	-
Chef de département	AD14	2	-	-

Les parties liées de l'Agence correspondent à son personnel de direction principal.

Les opérations entre l'Agence et les principaux dirigeants ont lieu dans le cadre des activités normales de l'Agence et, dans ce cas, aucune obligation spécifique de communication d'informations n'est requise pour ces opérations, conformément à la règle comptable n° 15 de l'Union européenne.

Les traitements, indemnités et autres droits sont couverts par le statut des fonctionnaires de l'Union européenne et le régime applicable aux autres agents de l'Union.

2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

Article 99 du règlement financier de l'AESM

2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG)

000 EUR

	Titre	2025	2024
Recettes		126 688	121 649
SUBVENTION DE L'UE INCL	20-0	102 227	92 938
COPERNICUS	20-1	12 011	11 911
FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	20-2	-	(58)
SAFEMED	20-4	4 000	-
ANS AECF	20-5	825	617
ANS FRONTEX	20-5	6 109	6 927
MAOC(N)	20-5	-	-
MER NOIRE ET MER CASPIENNE	20-6	-	1 564
CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	20-7	-	(13)
CLEANSEANET GROENLAND	20-7	-	(139)
FUEL UE	20-8	-	-
THETIS UE	20-8	-	300
THETIS MRV & ETS	20-8	866	839
PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE	20-9	-	-
LRIT	21-0	61	238
EQUASIS	21-1	450	500
EUREKA	30-1	-	-
RECETTES DIVERSES	90-0	42	559
CENTRE DE CONGRÈS	91-0	97	106
Dépenses		(125 026)	(114 386)
Dépenses de personnel	1	(38 752)	(36 088)
Dépenses de fonctionnement	2	(4 464)	(3 682)
Dépenses opérationnelles	3	(56 667)	(50 980)
Dépenses spécifiques	4	(25 143)	(23 636)
Crédits de paiement reportés au prochain exercice		(1 348)	(1 482)
Dépenses de personnel	1	(288)	(258)
Dépenses de fonctionnement	2	(1 060)	(1 224)
Dépenses opérationnelles	3	0	0
Dépenses spécifiques	4	0	0
Annulation de crédits non utilisés reportés de l'exercice n-1		117	108
Évolution des recettes affectées (B)-(A)		1 299	(4 577)
Crédits inutilisés à la fin de l'exercice (A)		26 814	28 113
Crédits inutilisés à la fin de l'exercice précédent (B)		28 113	23 536
Variations de taux de change		1er sexies, paragraphe 2	(19)
Résultat de l'exécution du budget		1 729	1 293

Les crédits non utilisés sont principalement liés aux actions financées par le projet (crédits R0).

2.1.1 Exécution budgétaire 2025 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit

Titre	Origine des fonds	Crédits d'engagement	Engagements réalisés	Engagés (%)	Crédits de paiement	Paiements exécutés	Payés (%)
1	C1	39 073 227,33	39 040 289,86	99,92 %	39 073 227,33	38 752 064,07	99,18 %
	C8	257 947,06	196 559,16	76,20 %	257 947,06	196 559,16	76,20 %
1 Total		39 331 174,39	39 236 849,02	99,76 %	39 331 174,39	38 948 623,23	99,03 %
2	C1	5 394 278,67	5 391 176,29	99,94 %	5 394 278,67	4 331 087,76	80,29 %
	C4	131 108,80	105 237,87	80,27 %	131 108,80	105 100,00	80,16 %
	C5	27 933,80	27 933,80	100,00 %	27 933,80	27 933,80	100,00 %
	C8	1 224 150,98	1 168 231,02	95,43 %	1 224 150,98	1 168 231,02	95,43 %
2 Total		6 777 472,25	6 692 578,98	98,75 %	6 777 472,25	5 632 352,58	83,10 %
3	C1	57 891 916,54	57 601 987,39	99,50 %	57 891 916,54	56 243 810,27	97,15 %
	C4	7 270,00	7 270,00	100,00 %	7 270,00	2 856,50	39,29 %
	C5	420 000,00	420 000,00	100,00 %	420 000,00	420 000,00	100,00 %
	C8	41 981 841,79	41 424 586,78	98,67 %	-	-	0,00 %
3 Total		100 301 028,33	99 453 844,17	99,16 %	58 319 186,54	56 666 666,77	97,17 %
4	R0	51 926 821,93	38 038 066,98	73,25 %	51 926 821,93	25 142 959,57	48,42 %
4 Total		51 926 821,93	38 038 066,98	73,25 %	51 926 821,93	25 142 959,57	48,42 %
Total général		198 336 496,90	183 421 339,15	92,48 %	156 354 655,11	126 390 602,15	80,84 %

Types de crédit - Nomenclature de la DG BUDG:

C1: crédits courants

C4: crédits de réemploi

C5: crédits de réemploi (reportés)

C8: crédits reportés automatiques

C9: crédits annulés

R0: recettes affectées

2.1.2 Exécution budgétaire 2025 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit

Origine des fonds	Titre	LB	Desc. officielle du poste budgétaire (Fr)	Crédits d'engagement	Engagements contractés	Engagés (%)	Crédits de paiement	Paiements exécutés	Payés (%)
C1	1	A-1100	TRAITEMENTS DE BASE	23 695 840,00	23 695 295,71	100,00 %	23 695 840,00	23 695 295,71	100,00 %
		A-1101	ALLOCATIONS FAMILIALES	3 796 000,00	3 795 702,23	99,99 %	3 796 000,00	3 795 702,23	99,99 %
		A-1102	INDEMNITÉS DE DÉPAYSEMENT ET D'EXPATRIATION	3 372 000,00	3 371 641,30	99,99 %	3 372 000,00	3 371 641,30	99,99 %
		A-1103	INDEMNITÉS DE SECRÉTARIAT	1 960,00	1 453,16	74,14 %	1 960,00	1 453,16	74,14 %
		A-1113	AGENTS CONTRACTUELS	2 200 000,00	2 199 548,03	99,98 %	2 200 000,00	2 199 548,03	99,98 %
		A-1115	EXPERTS NATIONAUX DÉTACHÉS	1 042 000,00	1 041 121,10	99,92 %	1 042 000,00	1 041 121,10	99,92 %
		A-1116	STAGIAIRES	217 000,00	216 646,20	99,84 %	217 000,00	216 646,20	99,84 %
		A-1130	COUVERTURE DES RISQUES DE MALADIE	890 000,00	889 871,34	99,99 %	890 000,00	889 871,34	99,99 %
		A-1131	COUVERTURE DU RISQUE D'ACCIDENT ET DE MALADIE PROFESSIONNELLE	100 000,00	99 857,37	99,86 %	100 000,00	99 857,37	99,86 %
		A-1132	COUVERTURE DU RISQUE DE CHÔMAGE	228 800,00	228 073,32	99,68 %	228 800,00	228 073,32	99,68 %
		A-1140	ALLOCATIONS À LA NAISSANCE ET EN CAS DE DÉCÈS	800,00	396,62	49,58 %	800,00	396,62	49,58 %
		A-1141	FRAIS DE VOYAGE À L'OCCASION DU CONGÉ ANNUEL	655 000,00	654 834,97	99,97 %	655 000,00	654 834,97	99,97 %
		A-1142	INDEMNITÉS DE LOGEMENT ET DE TRANSPORT	48 500,00	47 748,54	98,45 %	48 500,00	47 748,54	98,45 %
		A-1147	MISE À DISPOSITION AU TRAVAIL	67 000,00	66 843,51	99,77 %	67 000,00	66 843,51	99,77 %
		A-1148	TRAVAIL POSTÉ	34 000,00	33 428,48	98,32 %	34 000,00	33 428,48	98,32 %
		A-1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	304 000,00	301 390,81	99,14 %	304 000,00	256 515,94	84,38 %
		A-1190	COEFFICIENTS CORRECTEURS	40 000,00	33 411,17	83,53 %	40 000,00	33 411,17	83,53 %
		A-1200	FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	48 127,33	48 127,33	100,00 %	48 127,33	42 069,51	87,41 %
		A-1210	FRAIS DE PRISE DE POSTE ET DE FIN DE CONTRAT	9 500,00	9 500,00	100,00 %	9 500,00	9 500,00	100,00 %
		A-1220	INDEMNITÉS D'INSTALLATION, DE RÉINSTALLATION ET DE MUTATION	36 500,00	35 686,12	97,77 %	36 500,00	35 686,12	97,77 %
		A-1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	2 700,00	2 700,00	100,00 %	2 700,00	-	0,00 %
		A-1240	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES TEMPORAIRES	53 000,00	51 838,16	97,81 %	53 000,00	51 838,16	97,81 %
		A-1300	FRAIS DE MISSION	120 000,00	120 000,00	100,00 %	120 000,00	82 205,68	68,50 %
		A-1410	SERVICE MÉDICAL	70 500,00	70 500,00	100,00 %	70 500,00	30 623,13	43,44 %
		A-1500	FORMATION	278 919,00	273 797,38	98,16 %	278 919,00	147 508,85	52,89 %
		A-1600	PROTECTION SOCIALE	1 380 000,00	1 375 000,00	99,64 %	1 380 000,00	1 372 239,82	99,44 %
		A-1601	ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	3 081,00	3 081,00	100,00 %	3 081,00	3 081,00	100,00 %
		A-1700	RÉCEPTIONS/MANIFESTATIONS ET REPRÉSENTATION	46 000,00	45 030,76	97,89 %	46 000,00	44 630,96	97,02 %
		A-1872	SERVICES DU CENTRE DE TRADUCTION LUXEMBOURG	10 000,00	7 320,00	73,20 %	10 000,00	7 320,00	73,20 %
		A-1878	SERVICES ADMINISTRATIFS	322 000,00	320 445,25	99,52 %	322 000,00	292 971,85	90,99 %

	1 Total		39 073 227,33	39 040 289,86	99,92 %	39 073 227,33	38 752 064,07	99,18 %
2	A-2000	LOYERS	2 475 633,00	2 475 633,00	100,00 %	2 475 633,00	2 475 633,00	100,00 %
	A-2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	252 500,00	252 500,00	100,00 %	252 500,00	166 616,57	65,99 %
	A-2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	435 000,00	435 000,00	100,00 %	435 000,00	251 522,94	57,82 %
	A-2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES	580 333,74	580 333,74	100,00 %	580 333,74	153 941,50	26,53 %
	A-2050		273 932,76	273 932,76	100,00 %	273 932,76	208 666,74	76,17 %
	A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	664 822,00	664 573,81	99,96 %	664 822,00	562 571,40	84,62 %
	A-2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	256 177,00	254 265,10	99,25 %	256 177,00	253 815,10	99,08 %
	A-2210	ACHAT DE MEUBLES	123 567,45	123 567,45	100,00 %	123 567,45	49 550,20	40,10 %
	A-2230	PARC AUTOMOBILE	28 052,87	28 033,43	99,93 %	28 052,87	26 752,69	95,37 %
	A-2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	4 837,77	4 814,81	99,53 %	4 837,77	2 726,69	56,36 %
	A-2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	3 000,00	3 000,00	100,00 %	3 000,00	2 950,03	98,33 %
	A-2320	FRAIS BANCAIRES	7 500,00	7 500,00	100,00 %	7 500,00	2 332,59	31,10 %
	A-2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	6 733,30	6 733,30	100,00 %	6 733,30	3 022,30	44,89 %
	A-2340	DOMMAGES	-	-	0,00 %	-	-	0,00 %
	A-2350	ASSURANCES DIVERSES	33 090,88	33 090,18	100,00 %	33 090,88	32 582,80	98,46 %
	A-2353	TRAVAUX DE MANUTENTION ET DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES	10 000,00	10 000,00	100,00 %	10 000,00	5 973,95	59,74 %
	A-2354	ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	12 443,50	12 342,19	99,19 %	12 443,50	5 143,50	41,33 %
	A-2355	UNIFORMES	15 195,40	15 195,40	100,00 %	15 195,40	5 037,98	33,15 %
	A-2400	AFFRANCHISSEMENT	4 600,00	4 600,00	100,00 %	4 600,00	1 735,12	37,72 %
	A-2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	97 020,00	96 807,38	99,78 %	97 020,00	43 101,80	44,43 %
	A-2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	109 839,00	109 253,74	99,47 %	109 839,00	77 410,86	70,48 %
	2 Total		5 394 278,67	5 391 176,29	99,94 %	5 394 278,67	4 331 087,76	80,29 %
3	B3-130	OPÉRATIONS	28 405 741,16	28 224 542,64	99,36 %	27 845 851,75	27 005 077,84	96,98 %
	B3-140	RÉUNIONS ET ATELIERS	105 000,00	102 204,89	97,34 %	102 700,13	50 349,21	49,03 %
	B3-150	ÉTUDES	135 000,00	135 000,00	100,00 %	295 000,00	270 000,00	91,53 %
	B3-230	OPÉRATIONS	3 000,00	3 000,00	100,00 %	5 000,00	1 237,51	24,75 %
	B3-260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	9 352 923,00	9 311 009,17	99,55 %	9 858 732,65	9 640 592,02	97,79 %
	B3-330	OPÉRATIONS	2 731 220,40	2 695 190,03	98,68 %	2 292 874,91	2 245 553,60	97,94 %
	B3-340	RÉUNIONS ET ATELIERS	247 500,00	247 500,00	100,00 %	231 265,00	161 043,98	69,64 %
	B3-350	ÉTUDES	1 015 500,00	1 015 198,50	99,97 %	1 149 734,50	1 125 095,00	97,86 %
	B3-430	OPÉRATIONS	10 248 563,36	10 242 626,73	99,94 %	10 340 592,75	10 337 911,51	99,97 %
	B3-450	ÉTUDES	3 320,00	3 320,00	100,00 %	3 500,00	3 320,00	94,86 %
	B3-460	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	3 889 146,43	3 887 629,22	99,96 %	3 999 664,85	3 983 919,06	99,61 %
	B3-510	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	25 000,00	25 000,00	100,00 %	25 000,00	12 275,06	49,10 %
	B3-520	VISITES ET INSPECTIONS	263 446,45	260 000,00	98,69 %	310 000,00	208 888,61	67,38 %

		B3-540	RÉUNIONS ET ATELIERS	56 555,74	56 440,50	99,80 %	42 000,00	38 231,46	91,03 %
		B3-560	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 017 000,00	1 009 328,99	99,25 %	997 000,00	797 688,13	80,01 %
		B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	393 000,00	383 996,72	97,71 %	393 000,00	362 627,28	92,27 %
		3 Total		57 891 916,54	57 601 987,39	99,50 %	57 891 916,54	56 243 810,27	97,15 %
Total C1				102 359 422,54	102 033 453,54	99,68 %	102 359 422,54	99 326 962,10	97,04 %
C4	2	A-2000	LOYERS	90 000,00	90 000,00	100,00 %	90 000,00	90 000,00	100,00 %
		A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	26 008,80	137,87	0,53 %	26 008,80	-	0,00 %
		A-2230	PARC AUTOMOBILE	15 100,00	15 100,00	100,00 %	15 100,00	15 100,00	100,00 %
		2 Total		131 108,80	105 237,87	80,27 %	131 108,80	105 100,00	80,16 %
	3	B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	7 270,00	7 270,00	100,00 %	7 270,00	2 856,50	39,29 %
		3 Total		7 270,00	7 270,00	100,00 %	7 270,00	2 856,50	39,29 %
Total C4				138 378,80	112 507,87	81,30 %	138 378,80	107 956,50	78,02 %
C5	2	A-2000	LOYERS	1 925,00	1 925,00	100,00 %	1 925,00	1 925,00	100,00 %
		A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	26 008,80	26 008,80	100,00 %	26 008,80	26 008,80	100,00 %
		2 Total		27 933,80	27 933,80	100,00 %	27 933,80	27 933,80	100,00 %
	3	B3-130	OPÉRATIONS	420 000,00	420 000,00	100,00 %	420 000,00	420 000,00	100,00 %
		3 Total		420 000,00	420 000,00	100,00 %	420 000,00	420 000,00	100,00 %
Total C5				447 933,80	447 933,80	100,00 %	447 933,80	447 933,80	100,00 %
C8	1	A-1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	41 625,37	33 645,02	80,83 %	41 625,37	33 645,02	80,83 %
		A-1200	FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	16 616,24	12 167,74	73,23 %	16 616,24	12 167,74	73,23 %
		A-1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	1 983,68	-	0,00 %	1 983,68	-	0,00 %
		A-1300	FRAIS DE MISSION	8 535,77	3 271,41	38,33 %	8 535,77	3 271,41	38,33 %
		A-1410	SERVICE MÉDICAL	46 080,55	29 031,55	63,00 %	46 080,55	29 031,55	63,00 %
		A-1500	FORMATION	79 044,20	70 364,94	89,02 %	79 044,20	70 364,94	89,02 %
		A-1600	PROTECTION SOCIALE	6 746,28	6 635,00	98,35 %	6 746,28	6 635,00	98,35 %
		A-1700	RÉCEPTIONS/MANIFESTATIONS ET REPRÉSENTATION	5 893,31	5 112,00	86,74 %	5 893,31	5 112,00	86,74 %
		A-1872	SERVICES DU CENTRE DE TRADUCTION LUXEMBOURG	487,50	-	0,00 %	487,50	-	0,00 %
		A-1878	SERVICES ADMINISTRATIFS	50 934,16	36 331,50	71,33 %	50 934,16	36 331,50	71,33 %
		1 Total		257 947,06	196 559,16	76,20 %	257 947,06	196 559,16	76,20 %
	2	A-2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	69 127,39	67 040,07	96,98 %	69 127,39	67 040,07	96,98 %
		A-2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	81 866,61	75 670,36	92,43 %	81 866,61	75 670,36	92,43 %
		A-2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	123 418,20	121 031,98	98,07 %	123 418,20	121 031,98	98,07 %
		A-2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES IMMEUBLES	62 985,04	62 416,50	99,10 %	62 985,04	62 416,50	99,10 %
		A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	347 418,68	330 959,28	95,26 %	347 418,68	330 959,28	95,26 %
		A-2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	130 224,70	130 224,70	100,00 %	130 224,70	130 224,70	100,00 %
		A-2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	222 512,00	219 962,00	98,85 %	222 512,00	219 962,00	98,85 %

		A-2210	ACHAT DE MEUBLES	26 971,66	26 971,66	100,00 %	26 971,66	26 971,66	100,00 %
		A-2230	PARC AUTOMOBILE	62 554,88	61 092,09	97,66 %	62 554,88	61 092,09	97,66 %
		A-2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	11 020,77	11 020,77	100,00 %	11 020,77	11 020,77	100,00 %
		A-2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	999,80	996,94	99,71 %	999,80	996,94	99,71 %
		A-2320	FRAIS BANCAIRES	2 322,92	1 878,30	80,86 %	2 322,92	1 878,30	80,86 %
		A-2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	5 448,82	3 132,11	57,48 %	5 448,82	3 132,11	57,48 %
		A-2340	DOMMAGES	1 000,00	-	0,00 %	1 000,00	-	0,00 %
		A-2350	ASSURANCES DIVERSES	1 901,32	129,60	6,82 %	1 901,32	129,60	6,82 %
		A-2354	ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	4 873,70	4 873,70	100,00 %	4 873,70	4 873,70	100,00 %
		A-2355	UNIFORMES	865,69	690,00	79,71 %	865,69	690,00	79,71 %
		A-2400	AFFRANCHISSEMENT	2 074,54	168,65	8,13 %	2 074,54	168,65	8,13 %
		A-2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	48 529,87	43 608,94	89,86 %	48 529,87	43 608,94	89,86 %
		A-2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	18 034,39	6 363,37	35,28 %	18 034,39	6 363,37	35,28 %
	2 Total			1 224 150,98	1 168 231,02	95,43 %	1 224 150,98	1 168 231,02	95,43 %
	3	B3-130	OPÉRATIONS	32 548 944,30	32 460 716,76	99,73 %	-	-	0,00 %
		B3-140	RÉUNIONS ET ATELIERS	36 047,29	6 977,32	19,36 %	-	-	0,00 %
		B3-150	ÉTUDES	135 000,00	135 000,00	100,00 %	-	-	0,00 %
		B3-260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 398 526,47	1 296 837,27	92,73 %	-	-	0,00 %
		B3-330	OPÉRATIONS	1 300 061,98	1 265 589,18	97,35 %	-	-	0,00 %
		B3-340	RÉUNIONS ET ATELIERS	55 625,35	8 196,75	14,74 %	-	-	0,00 %
		B3-350	ÉTUDES	643 556,50	643 556,50	100,00 %	-	-	0,00 %
		B3-430	OPÉRATIONS	3 809 667,26	3 762 350,77	98,76 %	-	-	0,00 %
		B3-460	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 683 062,59	1 636 734,41	97,25 %	-	-	0,00 %
		B3-510	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	12 516,76	-	0,00 %	-	-	0,00 %
		B3-520	VISITES ET INSPECTIONS	43 428,20	23 909,12	55,05 %	-	-	0,00 %
		B3-540	RÉUNIONS ET ATELIERS	15 013,20	1 050,94	7,00 %	-	-	0,00 %
		B3-560	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	151 972,28	113 698,07	74,82 %	-	-	0,00 %
		B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	148 419,61	69 969,69	47,14 %	-	-	0,00 %
	3 Total			41 981 841,79	41 424 586,78	98,67 %	-	-	0,00 %
Total C8				43 463 939,83	42 789 376,96	98,45 %	1 482 098,04	1 364 790,18	92,09 %
R0	4	B4-100	PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE	975 335,83	717 162,08	73,53 %	975 335,83	586 654,01	60,15 %
		B4-101	CISE	4 885 252,99	3 091 438,00	63,28 %	4 885 252,99	1 578 785,38	32,32 %
		B4-102	DONNÉES À EUROSTAT	30 000,00	26 400,00	88,00 %	30 000,00	4 303,75	14,35 %
		B4-200	SAFEMED	5 997 574,33	2 168 639,18	36,16 %	5 997 574,33	1 674 154,29	27,91 %
		B4-201	MER NOIRE ET MER CASPIENNE	2 279 064,90	1 678 125,38	73,63 %	2 279 064,90	1 120 537,98	49,17 %
		B4-203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	680 369,02	459 786,75	67,58 %	680 369,02	347 321,48	51,05 %

		B4-300	ANS FRONTEX	9 281 151,87	8 494 940,98	91,53 %	9 281 151,87	6 656 620,27	71,72 %
		B4-310	ANS AECF	998 083,92	707 943,18	70,93 %	998 083,92	681 659,34	68,30 %
		B4-500	COPERNICUS	23 643 312,32	18 790 248,64	79,47 %	23 643 312,32	11 127 800,40	47,07 %
		B4-600	EQUASIS (FONDS R0)	1 201 813,01	450 459,72	37,48 %	1 201 813,01	237 623,84	19,77 %
		B4-700	THETIS UE	300 116,83	68 785,00	22,92 %	300 116,83	6 248,38	2,08 %
		B4-701	THETIS MRV & ETS	1 517 251,91	1 307 049,93	86,15 %	1 517 251,91	1 044 162,31	68,82 %
		B4-703	THETIS UE AP	59 575,00	2 088,14	3,51 %	59 575,00	2 088,14	3,51 %
		B4-704	FUEL UE	77 920,00	75 000,00	96,25 %	77 920,00	75 000,00	96,25 %
	4 Total			51 926 821,93	38 038 066,98	73,25 %	51 926 821,93	25 142 959,57	48,42 %
Total R0				51 926 821,93	38 038 066,98	73,25 %	51 926 821,93	25 142 959,57	48,42 %
Total général				198 336 496,90	183 421 339,15	92,48 %	156 354 655,11	126 390 602,15	80,84 %

2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2025

	signe +/-	montant
Résultat économique (- pour déficit) de la liasse de consolidation, y compris le tableau M2	+/-	-2 679 588,31
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
A Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-5 992 714,83
B Ajustements pour la séparation des régularisations (séparation 31.12.N)	+	3 382 852,80
C Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le revenu économique	-	
D Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	+	140 465,02
E Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	+	8 194 524,45
F Provisions (1)	+	
G Réductions de valeur (1)	+	
H Ordres de recouvrement émis en 2025 dans la classe 7 et non encore encaissés	-	-216 951,01
Ia Préfinancements accordés l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	+	405 123,93
Ib Préfinancements reçus l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	-	-25 969 893,92
J Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	1 352.727,82
K Autres *)	+/-	-10 901,50
L Différences de taux de change (2) (3)	+/-	-1 385,45
Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique)		
M Acquisitions d'actifs (moins les montants impayés)	-	-306 722,80
N Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2025 et demeurant ouverts en 2025	-	-1 099 114,22
O Nouveaux préfinancements reçus au cours de l'exercice 2025 et demeurant ouverts en 2025	+	24 322 947,12
P Ordres de recouvrement budgétaire émis avant 2025 et encaissés au cours de l'exercice	+	10 835,59
Q Ordres de recouvrement budgétaire émis en 2025 sur les comptes de bilan (et non sur les comptes 7 ou 6) et encaissés	+	
R Paiements en capital sur le crédit-bail (il s'agit de paiements budgétaires mais non compris dans le résultat économique)	-	
S Crédits de paiement reportés à l'exercice 2026	-	-28 162 598,98
T Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	117 307,86
U Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12.2025 provenant de recettes affectées	+	28 113 313,23
V Paiements de pensions (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	
W Paiements pour les stocks de congés et les heures supplémentaires (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	
X Autres **)	+/-	198 033

	total	
Résultat budgétaire (+ pour excédent) (4)		1 799 645,25
Delta non expliqué		0,00

2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2025

2.2.1 Postes statutaires

	31.12.2025 personnel employé	Autorisés 2025
AD Permanent	3	3
AST Permanent		
Total Permanent	3	3
AD Temporaire	160	160
AST Temporaire	59	61
Total Temporaire	219	221
Total personnel statutaire	222	224

Sur un tableau des effectifs de 224 postes, le taux d'occupation à la fin de 2025 était de **99,11 %**.

*Y compris une lettre d'offre envoyée et acceptée en 2025.

2.2.2 Postes non statutaires

	31.12.2025 ETP Personnel employé	ETP autorisés 2025
GF IV	36,13	39
GF III	12,3	17
GF II	12,4	14
GF I	1.0	1
Total agents contractuels	61,9	71
Total experts nationaux détachés	15,5	18

3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2025

3.1 FONDS C1

L'Agence a exécuté **102 033 453,54** EUR en crédits d'engagement (CE), ce qui représente **99,68** % (contre 99,22 % en 2024) du budget total de l'exercice, et **99 326 962,10** EUR en crédits de paiement (CP), soit **97,04** % (contre 97,13 % en 2024) du budget total.

L'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (plus de 95 % d'exécution) a donc été atteint en ce qui concerne l'exécution des engagements. L'exécution des paiements est évaluée à 97,04 % si l'on ne tient compte que des fonds C1. Après prise en compte des reports automatiques de CP (fonds C8: crédits reportés automatiquement), l'Agence a atteint **98,24** % en termes d'exécution des paiements, soit une annulation de 1,76 % (1,40 % en 2024), et, ce faisant, elle atteint l'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (moins de 5 % d'annulation). Par rapport à l'année précédente, l'exécution des engagements affiche une légère amélioration, tandis que l'exécution des paiements reste stable, avec seulement une légère baisse.

Les indicateurs ci-dessus examinent les crédits restitués à la Commission dans le cadre du budget rectificatif n° 1, que le conseil d'administration a approuvé le 17 juin 2025.

Titre	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
1	39 073 227,33	39 040 289,86	99,92 %	39 073 227,33	38 752 064,07	99,18 %
2	5 394 278,67	5 391 176,29	99,94 %	5 394 278,67	4 331 087,76	80,29 %
3	57 891 916,54	57 601 987,39	99,50 %	57 891 916,54	56 243 810,27	97,15 %
Total général	102 359 422,54	102 033 453,54	99,68 %	102 359 422,54	99 326 962,10	97,04 %

Fonds C1 (crédits votés dans le budget actuel)

Les montants engagés et payés indiqués dans le tableau incluent les montants compris dans le workflow.

CE: crédits d'engagement

CP: Crédits de paiement

Deux budgets rectificatifs ont été adoptés au cours de l'exercice. Le budget rectificatif n° 1/2025 a porté le budget global à 116,5 millions d'EUR, principalement en raison de la réception d'environ 14,0 millions d'EUR provenant d'actions financées par des projets. Parallèlement, la subvention de l'UE a été réduite d'environ 1,8 million d'EUR en raison de l'adoption tardive du règlement fondateur de l'AESM révisé. Le budget rectificatif n° 2/2025 a porté le budget total à 126,8 millions d'EUR, dont: 99,4 millions d'EUR provenant de la subvention de l'UE, 2,8 millions d'EUR provenant des contributions de l'AELE, 0,1 million d'EUR provenant des taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT, 0,1 million d'EUR provenant de recettes affectées internes et 24,3 millions d'EUR provenant d'actions financées par des projets.

Les agences ont exécuté sept virements budgétaires. Tous les virements budgétaires, à l'exception du n° 6, ont consisté à réaffecter des crédits au sein des titres budgétaires afin d'adapter les ressources aux besoins opérationnels. Le virement n° 6 a en outre permis de transférer 0,34 million d'EUR du titre 1 vers les titres 2

(0,18 million d'EUR) et 3 (0,16 million d'EUR), en raison d'un ajustement salarial inférieur aux prévisions, tout en redéployant des crédits au sein des titres.

À la fin de l'exercice, 0,33 million d'EUR d'engagements (correspondant à 0,3 % du total des crédits d'engagement) et 1,65 million d'EUR de paiements (correspondant à 1,6 % du total des crédits de paiement) n'avaient pas été dépensés. L'incidence par titre et par chapitre se présente comme suit:

Titre	Description du titre	Chapitre	Description du chapitre	Crédits non dépensés
1	PERSONNEL	A-11	SALAIRES ET ALLOCATIONS	15 636,14
		A-12	DÉPENSES LIÉES	1 975,72
		A-13	FRAIS DE MISSION	0,00
		A-14	INFRASTRUCTURES SOCIO- MÉDICALES	0,00
		A-15	FORMATION	5 121,62
		A-16	PROTECTION SOCIALE	5 000,00
		A-17	RÉCEPTIONS/MANIFESTATIONS ET REPRÉSENTATION	969,24
		A-18	SERVICES EXTERNES	4 234,75
2	DÉPENSES ADMINISTRATIVES	A-20	LOCATION DE BÂTIMENTS	0,00
		A-21	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES	2 160,09
		A-22	BIENS MEUBLES ET	42,40
		A-23	ADMINISTRATION ACTUELLE	102,01
		A-24	FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	212,62
		A-25	FRAIS DE RÉUNIONS	585,26
		Total général		
Budget administratif total				44 467 506,00

Titre	Description du titre	Chapitre	Description du chapitre	CE non dépensés	CP non dépensés
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	B3-1	DURABILITÉ	183 994	918 125
		B3-2	MESURES DE SURVEILLANCE	41 914	221 903
		B3-3	SÛRETÉ ET SÉCURITÉ	36 332	142 182
		B3-4	NUMÉRISATION ET SIMPLIFICATION	7 454	18 607
		B3-5	ASSISTANCE TECHNIQUE ET OPÉRATIONNELLE	11 233	316 917
		B3-6	SOUTIEN STRATÉGIQUE	9 003	30 373
Total général				289 929	1 648 106
Budget opérationnel total				57 891 916,54	

3.2 FONDS R0

Titre	Desc. du titre	Ch.	Desc. du chapitre	LB	Desc. LB	Position locale	CE	Engagés	%	CP	Payés	%	
4	ACTIONS FINANCÉES PAR LE PROJET	B4-1	INFORMATIONS MARITIMES	B4-100	PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE	*NA*	975 336	717 162	74 %	975 336	586 654	60 %	
				B4-100 Total			975 336	717 162	74 %	975 336	586 654	60 %	
				B4-101	CISE	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %	
						CISE-OP-I-ADMIN	1 172 930	1 054 930	90 %	1 172 930	486 314	41 %	
						CISE-OP-I-INDIR	59 417	17 879	30 %	59 417	7 580	13 %	
						CISE-OP-I-OPERA	3 652 906	2 018 629	55 %	3 652 906	1 084 892	30 %	
				B4-101 Total			4 885 253	3 091 438	63 %	4 885 253	1 578 785	32 %	
				B4-102	DONNÉES À EUROSTAT	*NA*	30 000	26 400	88 %	30 000	4 304	14 %	
				B4-102 Total			30 000	26 400	88 %	30 000	4 304	14 %	
		B4-1 Total						5 890 589	3 835 000	65 %	5 890 589	2 169 743	37 %
		B4-2	AIDE AUX PAYS CANDIDATS ET PEV	B4-200	SAFEMED	*NA*	-	-	0 %	-	-	0%	
						2022-ADMIN	1 470 698	460 656	31 %	1 470 698	444 167	30 %	
						OPERAT-2022	4 526 876	1 707 983	38 %	4 526 876	1 229 987	27 %	
				B4-200 Total			5 997 574	2 168 639	36 %	5 997 574	1 674 154	28 %	
				B4-201	MER NOIRE ET MER CASPIENNE	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %	
						2022-ADMIN	474 991	255 305	54 %	474 991	188 168	40 %	
						OPERAT-2022	1 804 074	1 422 820	79 %	1 804 074	932 370	52 %	
				B4-201 Total			2 279 065	1 678 125	74 %	2 279 065	1 120 538	49 %	
				B4-203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %	
						IAP-2023-2026	680 369	459 787	68 %	680 369	347 321	51 %	
				B4-203 Total			680 369	459 787	68 %	680 369	347 321	51 %	
				B4-2 Total						8 957 008	4 306 551	48 %	8 957 008
		B4-3	ANS SURVEILLANCE	B4-300	ANS FRONTEx	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %	
						2024-ADM	-	-	0 %	-	-	0 %	
						2024-MAINTENANCE	133 625	133 625	100 %	133 625	133 625	100 %	
						2024-OPÉRATIONS	775 027	775 027	100 %	775 027	775 027	100 %	
						2025-ADM	770 000	755 451	98 %	770 000	755 451	98 %	
						2025-INDIRECT	124 831	119 592	96 %	124 831	97 460	78 %	

					2025-MAINTENANCE	369 000	369 000	100 %	369 000	284 660	77 %				
					2025-OPÉRATIONS	5 371 169	5 318 950	99 %	5 371 169	4 610 398	86 %				
					2026-ADM	400 000	-	0 %	400 000	-	0 %				
					2026-MAINTENANCE	237 500	-	0 %	237 500	-	0 %				
					2026-OPÉRATIONS	1 100 000	1 023 296	93 %	1 100 000	-	0 %				
					B4-300 Total					9 281 152	8 494 941	92 %	9 281 152	6 656 620	72 %
					B4-310	ANS AECF	*NA*	269 001	-	0 %	269 001	-	0 %		
							2022-ADMIN	218 958	215 958	99 %	218 958	204 499	93 %		
							2022-INDIRECT	55 388	53 120	96 %	55 388	51 812	94 %		
							2022-OPÉRATIONS	454 737	438 865	97 %	454 737	425 349	94 %		
					B4-310 Total					998 084	707 943	71 %	998 084	681 659	68 %
		B4-3 Total					10 279 236	9 202 884	90 %	10 279 236	7 338 280	71 %			
		B4-5	COPERNICUS	B4-500	COPERNICUS	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %			
						2021-ADMIN	1 693 880	715 107	42 %	1 693 880	524 799	31 %			
						2021-ICT	1 415 703	1 082 268	76 %	1 415 703	744 352	53 %			
						2021-INDIRECT	260 646	46 668	18 %	260 646	41 668	16 %			
						2021-OPÉRATIONS	20 273 083	16 946 205	84 %	20 273 083	9 816 982	48 %			
				B4-500 Total					23 643 312	18 790 249	79 %	23 643 312	11 127 800	47 %	
		B4-5 Total					23 643 312	18 790 249	79 %	23 643 312	11 127 800	47 %			
		B4-6	EQUASIS	B4-600	EQUASIS (FONDS R0)	*NA*	1 201 813	450 460	37 %	1 201 813	237 624	20 %			
				B4-600 Total					1 201 813	450 460	37 %	1 201 813	237 624	20 %	
		B4-6 Total					1 201 813	450 460	37 %	1 201 813	237 624	20 %			
		B4-7	THETIS MODULES	B4-700	THETIS UE	*NA*	300 117	68 785	23 %	300 117	6 248	2 %			
				B4-700 Total					300 117	68 785	23 %	300 117	6 248	2 %	
				B4-701	THETIS MRV & ETS	*NA*	-	-	0 %	-	-	0 %			
						2022-ADMIN	512 250	336 461	66 %	512 250	305 219	60 %			
						2022-INDIRECT	161 950	128 023	79 %	161 950	84 234	52 %			
						2022-OPÉRATIONS	843 052	842 567	100 %	843 052	654 709	78 %			
				B4-701 Total					1 517 252	1 307 050	86 %	1 517 252	1 044 162	69 %	
				B4-703	THETIS UE AP	*NA*	59 575	2 088	4 %	59 575	2 088	4 %			
				B4-703 Total					59 575	2 088	4 %	59 575	2 088	4 %	
				B4-704	FUEL UE	*NA*	77 920	75 000	96 %	77 920	75 000	96 %			

		B4-704 Total	77 920	75 000	96 %	77 920	75 000	96 %
		B4-7 Total	1 954 864	1 452 923	74 %	1 954 864	1 127 499	58 %
		4 Total	51 926 822	38 038 067	73 %	51 926 822	25 142 960	48 %
		Total général	51 926 822	38 038 067	73 %	51 926 822	25 142 960	48 %

Titre V – Les crédits d’actions financées par le projet sont des recettes affectées externes qui ne respectent pas le principe d’annualité.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la situation en 2025.

Crédits de paiement encaissés avant 2025 (EUR)	Crédits de paiement encaissés en 2025 (EUR)	Crédits de paiement disponibles en 2025 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés avant 2025 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés en 2025 (EUR)	Consommation de tous les crédits de paiement disponibles en 2025 (EUR)	Report à 2026 (EUR)
27 665 379,43	24 261 442,50	51 926 821,93	20 518 939,01	4 624 020,56	25 142 959,57	26 783 862,36

Actions financées par le projet	CE 2025 (EUR)	Non engagés en 2025		Remarque
Projet d’environnement de guichet unique	975 335,83	258 173,75	26 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l’exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Ces fonds couvrent toute la durée du projet. Le projet a pour objet de soutenir la mise en œuvre du règlement EMSWe. L’accord est entré en vigueur en juin 2023 et sa mise en œuvre se terminera en juin 2027 (48 mois au total). Conformément au calendrier du projet, la consommation des crédits d’engagement sera répartie tout au long de la période de mise en œuvre.
CISE opérationnel	4 885 252,99	1 793 814,99	37 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l’exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Ces fonds garantissent la contribution financière à l’AESM pour son rôle de coordinateur de la phase opérationnelle volontaire du CISE jusqu’à la fin de l’action. La convention de contribution correspondante est entrée en vigueur le 1 ^{er} juillet 2024 et sa mise en œuvre s’achèvera le 30 juin 2028. Parallèlement, un deuxième accord de contribution a été signé entre l’EMSA et la DG MARE le 18 décembre 2025, couvrant la période allant du 1 ^{er} juillet 2026 au 30 juin 2028. La totalité de la tranche de préfinancement, d’un montant de 5 997 571 EUR, devrait être encaissée en juillet 2026.
SAFEMED IV – Projet de sécurité maritime EuroMed	5 997 574,33	3 828 935,15	64 %	Sur le total des crédits disponibles, 1 997 574,33 EUR correspondent à des fonds encaissés au cours d’exercices antérieurs et reportés à 2025, tandis qu’un montant supplémentaire de 4 000 000,00 EUR a été encaissé au cours de l’exercice 2025. La 5 ^e édition du projet SAFEMED a débuté le 1 ^{er} avril 2022 et prendra fin le 31 mars 2028 (72 mois). Le budget alloué à cette action s’élève à 8 000 000 EUR. La première tranche de préfinancement, d’un montant de 4 000 000 EUR, a été reçue en 2022, et la deuxième tranche de préfinancement, d’un montant identique, a été encaissée en juin 2025. Les

				crédits d'engagement non utilisés permettront de financer la mise en œuvre des activités jusqu'à la fin du projet (mars 2028).
BC Sea II – Sécurité maritime, sécurité et protection de l'environnement dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne	2 279 064,90	600 939,52	26 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. La 2 ^e édition du projet BCSEA a débuté le 1 ^{er} octobre 2022 et se terminera le 30 septembre 2026 (48 mois). Le budget alloué à cette action s'élève à 3 500 000 EUR; entièrement financés. Les crédits non dépensés seront utilisés pour mettre en œuvre les activités du projet jusqu'à la fin du projet.
Fonds de la CE pour les pays candidats et les pays candidats potentiels – IAP III (2023-2026)	680 369,02	220 582,27	32 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Le projet IAP III a débuté le 1 ^{er} septembre 2023 et prendra fin le 31 août 2027. Le budget total alloué à l'IAP III s'élève à 800 000 EUR. Ces crédits seront utilisés pour mettre en œuvre les activités du projet pendant toute sa durée.
ANS FRONTEX	9 281 151,87	786 210,89	8 %	Sur le total des crédits disponibles, 3 172 575,56 EUR correspondent à des fonds encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025, tandis qu'un montant supplémentaire de 6 108 576,31 EUR a été encaissé au cours de l'exercice 2025, déduction faite des fonds restitués à Frontex à la suite de l'achèvement d'activités antérieures. Les crédits disponibles serviront à mettre en œuvre une partie des activités prévues pour 2026. Le projet est régi par un accord de niveau de service à durée indéterminée, mis en œuvre par le biais d'accords spécifiques annuels, chacun doté d'un budget dédié.
ANS AECF	998 083,92	290 140,74	29 %	Sur le total des crédits disponibles, 172 676,98 EUR correspondent à des fonds encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025, tandis qu'un montant supplémentaire de 825 406,94 EUR a été encaissé au cours de l'exercice 2025, déduction faite des fonds restitués à l'AECF à la suite de l'achèvement d'activités antérieures. Le projet est régi par l'accord de niveau de service (2022) et ses accords spécifiques. L'ANS a été signé pour une durée indéterminée. Les crédits non utilisés sont principalement destinés à être dépensés en 2026 (269 000 EUR), et seule une part marginale de ces crédits — voire aucune — devrait rester inutilisée au titre des activités liées à l'année 2025.
COPERNICUS	23 643 312,32	4 853 063,68	21 %	Sur le total des crédits disponibles, 11 632 312,32 EUR correspondent à des fonds encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025, tandis qu'un montant supplémentaire de 12 011 000,00 EUR a été encaissé au cours de l'exercice 2025. La mise en œuvre de Copernicus a débuté le 28 septembre 2021 et prendra fin le 31 décembre 2033 (phase opérationnelle: 2021-2028; phase de clôture: 2029-2033). Deux versements de préfinancement sont

				effectués chaque année jusqu'en 2027. Le dernier paiement de préfinancement de 4 306 000 EUR a été reçu en septembre 2025. Les crédits reportés à 2026 sont destinés à financer des activités qui seront mises en œuvre jusqu'en mars-avril 2026 environ.
EQUASIS	1 201 813,01	751 353,29	63 %	Sur le total des crédits disponibles, 450 000,00 EUR ont été encaissés en 2025; cette somme correspond aux cotisations annuelles versées par les membres participants d'EQUASIS. Le projet est géré par l'AESM depuis 2009 et ses membres y contribuent chaque année au moyen d'une redevance fixée par le comité de surveillance. Étant donné qu'EQUASIS comprend des améliorations du système et certaines activités de fourniture de données- qui ne respectent pas le principe budgétaire d'annualité, les crédits associés peuvent s'étendre au-delà d'un seul exercice.
THETIS UE	300 116,83	231 331,83	77 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Les ressources non utilisées liées à l'accord de coopération qui a expiré en septembre 2024 seront restituées à la Commission européenne (116,83 EUR), tandis que les crédits relatifs à la convention de contribution signée le 12 décembre 2024 seront utilisés jusqu'à la fin des activités le 11 décembre 2027.
THETIS UE AP	59 575,00	57 486,86	96 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Le projet prendra fin le 31 octobre 2026, et les fonds non utilisés serviront à financer les activités jusqu'à leur achèvement.
THETIS MRV & ETS	1 517 251,91	210 201,98	14 %	Sur le total des crédits disponibles, 650 792,66 EUR correspondent à des fonds encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025, tandis qu'un montant supplémentaire de 866 459,25 EUR (4 ^e préfinancement) a été encaissé au cours de l'exercice 2025. Le projet est régi par l'accord de coopération 090203/2022/881426/SLA/CLIMA.B4 qui a été signé le 28 octobre 2022 pour une durée de 48 mois. Les crédits d'engagement non dépensés couvriront approximativement les coûts du projet jusqu'au premier trimestre de 2026.
FUEL UE	77 920,00	2 920,00	4 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Le projet s'est achevé le 31 décembre 2024 et le rapport final a été accepté en 2025. Les fonds non utilisés doivent être restitués à la DG MOVE. Le remboursement sera effectué dès réception de la note de débit correspondante de la DG MOVE.
DONNÉES À EUROSTAT	30 000,00	3 600,00	12 %	Tous les crédits disponibles ont été encaissés au cours de l'exercice ou des exercices précédents et reportés à 2025. Le projet prendra fin le 24 juillet 2026. Les crédits d'engagement non utilisés devraient permettre de financer les activités jusqu'à la fin du projet.
	51 926 821,93	13 888 754,95	27 %	

3.3 FONDS C8

Dans le tableau ci-dessous, la colonne «Reportés» indique les montants reportés de l'exercice ou des exercices précédents qui restent encore à payer.

Titre	Reportés	Engagement	Consommation	%	Montant ouvert (RAL)	%	Dégagement	%
1	257 947	196 559	-196 559,16	-76 %	0,00	0 %	-61 387,90	24 %
2	1 224 151	1 168 231	-1 168 231,02	-95 %	0,00	0 %	-55 919,96	5 %
3	41 981 842	41 424 587	-21 811 434,07	-52 %	19 613 152,71	47 %	-557 255,01	1 %
	43 463 939,83	42 789 376,96	-23 176 224,25	-53 %	19 613 152,71	45 %	-674 562,87	-2 %

Reportés:	À la fin de l'exercice N, les engagements non utilisés ou partiellement inutilisés (c'est-à-dire les paiements exigibles) peuvent - sous certaines conditions - être reportés à l'exercice N+1.
Engagement:	Engagements exécutés.
Consommation:	Paiements exécutés.
Montant ouvert (RAL):	Montants restant à payer ou à dégager.
Dégagement:	Montants des engagements non utilisés.

Sur les 43 463 939,83 EUR reportés, 53 % ont été utilisés (consommés), 45 % sont restés en «montant ouvert» (montant dû, non encore payé) et 2 % du total ont été dégagés (annulés). Les montants du titre 3 étant pluriannuels, ils n'expirent pas à la fin de l'exercice et sont à nouveau reportés, en tout ou en partie, à l'exercice suivant si nécessaire.

3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)

Voir ci-dessous la liste des postes pour les **autres types de fonds** (C2², C4³, C5⁴ et E0⁵). Ces fonds sont affectés à un usage spécifique. L'Agence ne dispose que de fonds C4 et C5. Les fonds C5 sont le report des fonds C4, qui sont des crédits provenant de recettes affectées internes. Pour l'utilisation des crédits, la règle de priorité est C5-E0-C1-C4-C2.

Origine des fonds	LB	Desc. LB	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
C4	A-2000	LOYERS	90 000	90 000	100 %	90 000	90 000	100 %
	A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	26 009	138	1 %	26 009	-	0 %
	A-2230	PARC AUTOMOBILE	15 100	15 100	100 %	15 100	15 100	100 %
	B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	7 270	7 270	100 %	7 270	2 857	39 %
Total C4			138 379	112 508	81 %	138 379	107 957	78 %
C5	A-2000	LOYERS	1 925	1 925	100 %	1 925	1 925	100 %
	A-2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	26 009	26 009	100 %	26 009	26 009	100 %
	B3-130	OPÉRATIONS	420 000	420 000	100 %	420 000	420 000	100 %
Total C5			447 934	447 934	100 %	447 934	447 934	100 %
Total général			586 313	560 442	96 %	586 313	555 890	95 %

* En ce qui concerne les crédits C4, 25 870,93 EUR en engagements et 30 422,30 EUR en paiements sont automatiquement reportés sur l'exercice 2026 en tant que crédits C5.

** Tous les crédits C5 ont été utilisés.

² Fonds C2: reports de crédits non automatiques.

³ Fonds C4: crédits provenant de recettes affectées internes de l'exercice.

⁴ Fonds C5: crédits provenant de recettes affectées internes (reportés).

⁵ Fonds E0: crédits AELE au 01.01.2020 (recettes affectées externes)

European Maritime Safety Agency

Praça Europa 4
1249-206 Lisbon, Portugal
Tel +351 21 1209 200
Fax +351 21 1209 210
emsa.europa.eu

